

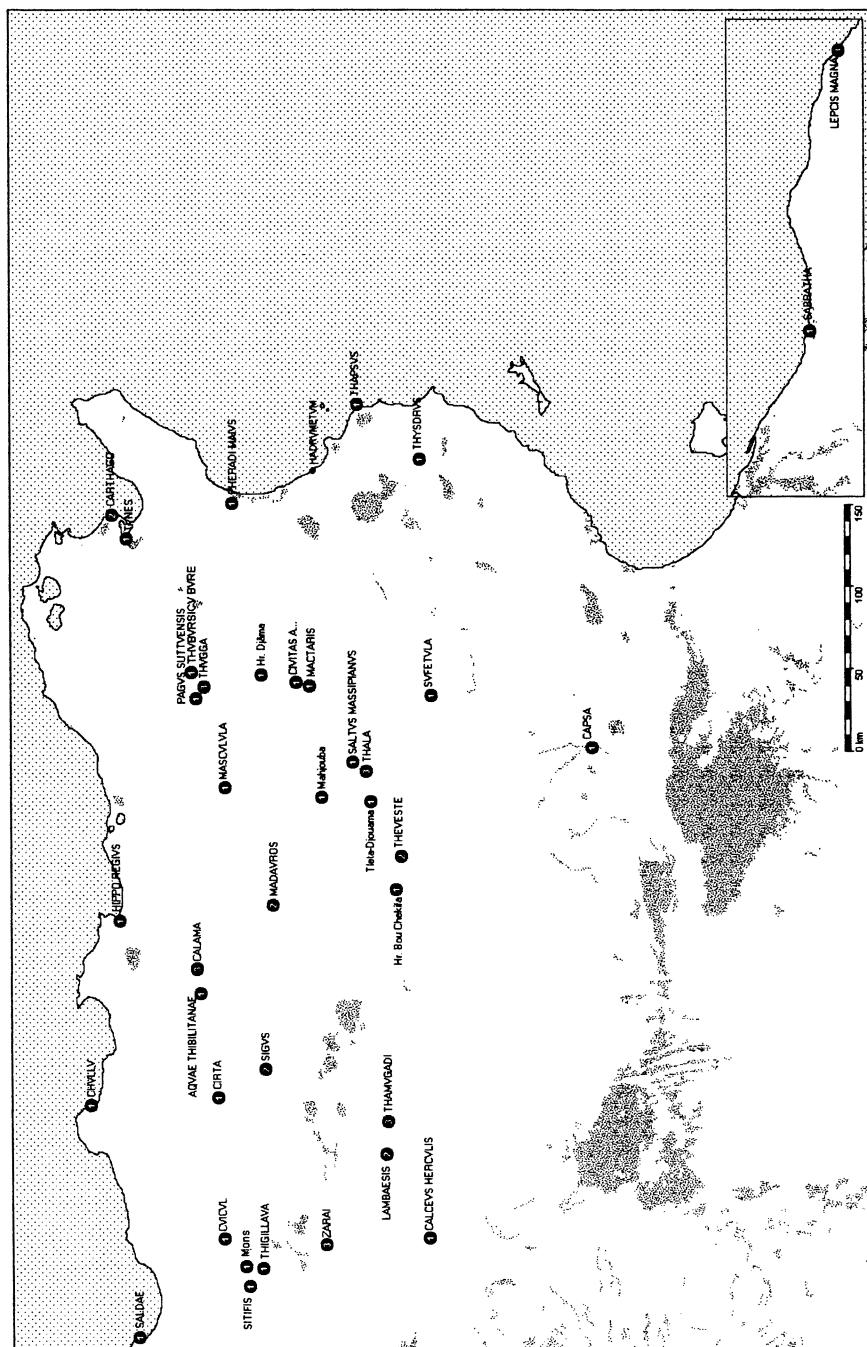
NEPTUNE AFRICAIN

ALAIN CADOTTE

DANS CE MONDE où nulle culture n'est jamais totalement homogène, toutes les sociétés ne vivant pas en vase clos ont été amenées, à un moment ou un autre de leur histoire, à connaître diverses influences culturelles, plus ou moins nombreuses selon l'ampleur et la profondeur des contacts qu'elles entretenaient avec leurs voisines. Le syncrétisme religieux est donc un phénomène inévitable, surtout dans les civilisations anciennes où les religions polythéistes étaient, par nature, particulièrement perméables aux emprunts et aux assimilations. L'Afrique antique, loin d'être une exception, fut l'une des régions où le contexte était le plus favorable à des tels mélanges, en raison de sa situation géographique et des variations de son histoire qui firent d'elle un véritable carrefour où se rencontraient des influences multiples venues de l'Orient (de Phénicie, surtout, mais aussi d'Égypte, d'Asie et de Syrie) et de l'Occident (de la Sicile, de la Grande Grèce, de Rome et des provinces romaines occidentales). On comprend, dans ces conditions, à quel point la question des religions africaines constitue une énigme des plus complexes, en raison des nombreuses cultures en présence.

Dans ce sens, plusieurs importants travaux du dernier siècle, notamment ceux de J. Toutain, S. Gsell, M. Le Glay, et E. Lipinski, ont bien montré qu'une grande partie des dieux de l'Afrique du Principat, quoiqu'honorés sous des noms latins, n'étaient romains qu'en surface et conservaient l'essentiel de la personnalité des anciens dieux libyco-puniques qu'ils avaient recouverts. Il s'agit là de la forme la plus simple et la plus courante dans laquelle se manifestent les syncrétismes, qu'on désigne par l'expression *interpretatio romana*, empruntée à Tacite (*Germ.* 43.3), mais celle-ci implique normalement une assimilation pure et simple (Le Glay 1975: 125; Le Glay 1990: 69). Il est clair toutefois que les assimilations totales et absolues sont rares, voire inexistantes, et que généralement les dieux traditionnels, quoique recouverts par des divinités romaines, ont plus ou moins conservé leurs natures d'origine et que leurs cultes, malgré des apports romains tardifs, sont restés libyques ou puniques dans l'esprit, du moins au début, de sorte qu'il s'agit alors d'assimilations par juxtaposition de cultures (Cadotte 2001: 13–253). Parmi ces cas africains d'*interpretatio romana*, Baal Hammon/Saturne constitue un exemple privilégié, mais nullement isolé. Plus modeste, mais aussi plus énigmatique est le culte du Neptune africain, dont il n'est guère facile de retracer les origines. En effet, si les sources littéraires font état d'un Poséidon libyco-punique, aucun document ne permet avec certitude d'identifier celui-ci parmi les dieux des Carthaginois. De plus, il est malaisé de déterminer si ce

Je tiens à remercier le Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada (CRSH), dont l'aide financière a permis de mener à bien cette étude.



Poséidon est le même dieu que ce Neptune qui apparaît dans les inscriptions et sur les documents iconographiques à l'époque romaine, d'autant plus qu'en certains endroits, comme on le verra, Neptune peut très bien avoir recouvert non pas une divinité punique, mais un Génie libyque des eaux.

Bien sûr, indépendamment de la profondeur des influences libyques et puniques qui ont pu marquer la nature du Neptune africain, on ne peut évidemment nier l'importance des influences proprement gréco-romaines. En effet, lorsqu'on parcourt l'ensemble des sources africaines qui concernent Neptune, force est de constater que ce dieu est presque toujours représenté conformément à l'image traditionnelle véhiculée par la littérature gréco-romaine et par les canons de l'art hellénique. Ce phénomène est particulièrement visible à travers l'iconographie, surtout en ce qui a trait aux mosaïques, fort nombreuses en Afrique du Nord, qui représentent toujours le dieu sous ses dehors les plus caractéristiques, ceux hérités de son identification avec Poséidon. Aussi, le triomphe de Neptune, défilant sur son char en compagnie d'un cortège de créatures marines, constitue-t-il le thème le plus fréquemment représenté dans les mosaïques nord-africaine; on le retrouve à *Acholla* (Goslan 1965: 41), La Chebba (Foucher 1964: 264), Hadrumète (Foucher 1960: no. 57012, 57119), *Maxula* (Yacoub 1969: 84), *Thuburbo Maius* (Poinssot et Lantier 1922), *Uthina* (Gauckler 1897: 193, no. 7 et pl. XX; Gauckler 1910: no. 402, 421, 444), Utique (Alexander et Ennaifer 1974: no. 205), *Cirta* (De Pachtère 1911: no. 226), *Cuicul* (De Pachtère 1911: no. 193, pl. 293), *Thamugadi* (Germain 1969: 33 et pl. XIV), et *Rusgunia* (De Pachtère 1911: no. 348). Délaisseant parfois le char, Neptune se retrouve aussi parfois directement juché sur le dos de monstres marins, comme à *Uthina* (Gauckler 1910: no. 421, 433), ce qui, encore une fois, ne s'éloigne guère de l'image traditionnelle du dieu de la mer. D'autre part, l'influence de la littérature classique est encore plus visible sur certaines représentations, où il figure en compagnie de la parèdre mythique du Poséidon grec, Amphitrite: à Utique (Alexander et Ennaifer 1974: no. 205) et à *Cirta* (De Pachtère 1911: no. 226). Certaines mosaïques se rapprochent même davantage des mythes relatifs à Poséidon, comme celle de El Haouaria qui illustre la dispute entre lui et Athéna pour la souveraineté de l'Attique (Charles-Picard 1941: 73), ou celle de *Portus Magnus* qui le montre face au serpent Python, protégeant de son trident la fuite de Léto (De Pachtère 1911: no. 454).

Outre les mosaïques, certaines inscriptions nord-africaines (voir tableau, 335–337) laissent entrevoir une visible influence classique sur certaines manifestations de dévotion; ainsi en est-il de cette inscription de *Thamugadi* (no. 33), qui montre en relief le dieu Neptune avec sa barbe caractéristique, portant le trident dans la main droite et un dauphin dans la main gauche. On le trouve également plus d'une fois associé aux nymphes, comme il sied à Poséidon, dans des dédicaces de *Capsa* (no. 7), de *Thamugadi* (no. 32), et de *Thugga* (no. 23). Dans ce dernier cas, il s'agit d'une inscription métrique, où le dieu figure même en tant que *Nereidum pater*, "père des Néréides." Enfin, une autre inscription métrique de Tunis, pour illustrer les vertus rafraîchissantes des thermes de Gebamund

(no. 18), parle d'une lutte métaphorique entre Neptune et Vulcain, dans un texte qui présente d'étroites ressemblances avec certains vers de l'*Anthologie latine* (Bücheler, Riese, et Lommatszch 1894–1926: no. 210–214).

Ainsi, comme on peut le voir, à première vue, l'image traditionnelle et littéraire du dieu de la mer semble indissociable du Neptune africain; celle-ci est omniprésente dans les représentations figurées et reste également perceptible dans plusieurs textes du corpus épigraphique. Pourtant, il convient de rester prudent quant aux conclusions que l'on pourrait tirer d'un tel matériel. D'une part, pour ce qui est des mosaïques proprement dites, il ne faut pas oublier que celles-ci, de façon générale, proviennent de demeures particulières, de sorte que les représentations divines qui y figurent parfois s'éloignent évidemment du contexte religieux officiel et dans ces conditions, on comprend bien qu'en raison du vaste rayonnement de la culture gréco-romaine à l'époque impériale, les thèmes mythologiques classiques étaient tout naturellement privilégiés au détriment des traditions religieuses locales. D'autre part, d'un point de vue plus général, il faut garder à l'esprit que l'aspect classique des représentations africaines de Neptune pourrait, du moins dans certains cas, n'être que l'effet d'une romanisation de surface et dissimuler des réalités plus proprement africaines, comme cela a déjà été constaté pour d'autres divinités de cette région de l'empire. En effet, il suffit d'examiner les représentations divines dans leur ensemble pour constater qu'à l'époque impériale, la norme pour les Africains semble avoir été de représenter leurs dieux sous des traits helléniques, même dans le cas de dieux aussi résolument puniques que l'Eshmoun/Esculape de Carthage, le Milkashtart/Hercule de Tripolitaine, et le Shadrapha/Liber de Lepcis Magna (Cadotte 2001: 97–119, 162–200). C'est là, bien sûr, l'un des effets visibles de la pratique de l'*interpretatio romana*, un moyen pour les fidèles de concilier leur attachement à l'Empire avec leur foi personnelle, en honorant les dieux du conquérant sans négliger pour autant les cultes traditionnels. Cette pratique s'inscrit naturellement dans le cadre plus général d'une évolution du paysage religieux africain durant la période impériale: malgré la permanence des cultes locaux, ceux-ci, pour la plupart, s'adaptent aux usages romains, non seulement en ce qui a trait à l'iconographie proprement dite, mais également au travers de la liturgie, des sacerdotes, de l'architecture religieuse et des façons d'invoquer les divinités (Cadotte 2001: 519–523). C'est donc en gardant ce contexte à l'esprit qu'il faut analyser le culte de Neptune en Afrique afin de voir si, sous des dehors gréco-romains, celui-ci ne dissimulait pas une personnalité plus proprement africaine.

Un examen des sources littéraires s'impose tout d'abord, afin de voir ce qu'elles peuvent nous apprendre sur des divinités pré-romaines qui auraient pu être assimilées à Poséidon/Neptune. Il faut en premier lieu signaler le *Pèriple* d'Hannon (4),¹ qui mentionne que l'amiral carthaginois fit ériger au Cap Soloeis

¹ On en trouve une édition complète dans Desanges 1978: 392–396, selon le texte établi par Aly (1927: 321–324). Voir Gsell 1913: 479; Fantar 1993: 285.

un temple en l'honneur de Poséidon, ainsi que le *Périple* du Pseudo-Skylax (112)² qui, au même endroit, signale l'existence d'un autel consacré au même dieu. Il s'agit sans doute du Cap Spartel, en Maurétanie Tingitane, mais cela n'aide guère à déterminer s'il s'agit du même dieu que Neptune recouvre à l'époque romaine, puisque le culte de ce dernier n'est guère attesté par l'épigraphie de l'Afrique occidentale (voir carte, 331). On connaît aussi deux passages de Diodore qui mentionnent, l'un (11.21.4) le sacrifice fait à Poséidon par Hamilcar dans le camp naval près d'Himène en 480 avant J.-C., et l'autre (13.86.3) le sacrifice d'une "multitude de bétails" offert par Himilcon au même dieu devant Agrigente, en 406 (Lipinski 1995: 120). Mais, ici aussi, ces documents n'aident nullement à procéder à une quelconque identification du dieu. Plus intéressant est le témoignage d'Hérodote (4.180 et 188), qui parle à deux reprises du Poséidon des Libyens: il en fait le père de l'Athéna libyque³ et affirme plus loin que les riverains du lac Triton offrent des sacrifices principalement à Athéna et, après elle, à Triton et à Poséidon. C'est là un renseignement précieux car cet auteur situe le lac Triton aux environs du golfe de Gabès, soit aux abords de la Byzacène (Peyras et Troussel 1988: 162–163), une région où, comme on le verra, le culte de Neptune a laissé de nombreuses traces et avait visiblement une origine libyco-punique. Enfin, il faut citer le Serment d'Hannibal, rapporté par Polybe (7.9.2–3; voir Barré 1983: 78–86), qui invoque dans la troisième triade les dieux Arès, Triton, et Poséidon. Ce passage est extrêmement intéressant, du fait qu'il montre comme celui d'Hérodote un lien entre Poséidon et Triton. Il se pourrait qu'il s'agisse des mêmes divinités de la région du lac Triton (Cadotte 2001: 208–209).

À ce sujet, les sources numismatiques présentent quelque intérêt, puisque Poséidon/Neptune apparaît sur certaines émissions monétaires africaines. Celles-ci sont peu nombreuses et se concentrent à Hadrumète et à *Thapsus*, en Byzacène, au nord de la région où Hérodote situe justement le culte du Poséidon des Libyens. À Hadrumète, plusieurs monnaies pré-augustéennes montrent le buste d'un dieu barbu, vêtu d'un pallium, avec le trident, dans lequel il est aisé de reconnaître Poséidon/Neptune. Au revers de l'une de ces monnaies, on trouve une déesse voilée, pourvue d'un sceptre, qu'il est tentant d'identifier à Astarté (Cadotte 2001: 125–127). Les autres monnaies, cependant, montrent un dieu solaire portant une couronne radiée. Par la suite, à l'époque augustéenne, on trouve le même dieu à tête radiée pourvu du trident.⁴ D'autre part, sur les monnaies attribuées à *Thapsus*

² Publié dans Desanges 1978: 412, selon le texte établi par Fabricius (1878: 33–40). Voir Gsell 1928: 480–481. Il faut cependant garder à l'esprit que le *Périple* d'Hannon doit être considéré avec prudence, du fait qu'il s'agit vraisemblablement de la traduction grecque tardive d'un texte punique maintenant disparu.

³ Celle-ci a peut-être été ensuite assimilée à Astarté; voir Bonnet 1996: 108; Cadotte 2001: 127–128.

⁴ Müller 1860–74: 2.51–52, no. 21 (avec une déesse voilée au revers); no. 22–25 (avec un dieu solaire au revers); no. 26–28 (tête radiée avec un trident); Alexandropoulos 2000: sec. 3, no. 81–84, 87–88; Burnett *et al.* 1983: no. 773–774, 776, 778, 782–783.

datant de la même époque, on reconnaît sur l'une d'elles le même dieu barbu au trident et sur d'autres la même déesse voilée.⁵ Ainsi, comme on peut le voir, les sources littéraires et numismatiques semblent nous orienter autour du lac Triton, dans les environs de la côte du Sahel et des Syrtes. On verra qu'il en est de même pour les sources épigraphiques.

INSCRIPTIONS AFRICAINES CONCERNANT NEPTUNE

#	Lieu	Référence(s)	Divinité(s)	Datation
1	<i>Lepcis Magna</i>	<i>AE</i> 1926, 162; <i>IRT</i> 306	<i>Neptunus</i>	
2	<i>Lepcis Magna</i>	<i>IRT</i> 305	<i>Neptu[nus] Augustus</i>	
3	<i>Lepcis Magna</i>	<i>IRT</i> 307	<i>[Ne]ptunus</i>	
4	<i>Sabratha</i>	<i>IRT</i> 124	<i>Neptunus (Curia Neptuni)</i>	117–161
5	Hr. Ouradi (au sud-est de <i>Thysdrus</i>)	<i>ILTun</i> 99	<i>Mercurius Siluanus, Neptunus</i>	
6	<i>Thapsus</i>	<i>AE</i> 1987, 1016	Ποσειδῶν καρπόδότης	
7	<i>Capsa</i>	<i>CIL</i> VIII 120; <i>AE</i> 1934, 170; <i>ILTun</i> 293	<i>Neptunus, Nymphae</i>	
8	Aïn Maja (près de Thala)	<i>CIL</i> VIII 23343	<i>dom(inus) et deus Neptunus, dii deaequae (sic)</i>	
9	Thala (environs)	<i>CIL</i> VIII, 23351	<i>Neptunus Augustus</i>	
10	Aïn el Hmadna (entre Thala et Althiburos)	<i>AE</i> 1987, 1017	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
11	Tleta-Djouama	<i>AE</i> 1900, 124; <i>Sat. Afr. Mon.</i> , I, p. 331, no. 16	<i>Neptunus Saturnus</i>	
12	<i>Sufetula</i>	<i>AE</i> 1909, 16; <i>ILAf</i> 119	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
13	<i>Saltus Massipianus</i>	<i>CIL</i> VIII 11735	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
14	<i>Mactaris</i>	<i>CIL</i> VIII 23402	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
15	<i>Pheradi Maius</i>	<i>ILTun</i> 246; <i>AE</i> 1927, 26	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	138–161?

⁵ Müller 1860–74: 2.59, no. 36; Alexandropoulos 2000: sec. 3, no. 65; Burnett *et al.* 1983: no. 792 (Poséidon/Neptune); Müller 1860–74: 2.58–59, no. 34–35; Alexandropoulos 2000: sec. 3, no. 63–64; Burnett *et al.* 1983: no. 793, 794 (déesse voilée). Müller attribue, à tort, ces monnaies à *Thysdrus*; voir Alexandropoulos 2000: 283.

#	Lieu	Référence(s)	Divinité(s)	Datation
16	<i>Carthago</i>	<i>AE</i> 1951, 71	<i>Neptunus</i>	11–14
17	<i>Carthago</i>	<i>CIL</i> VIII 1002	<i>Sarapis, Neptunus</i> <i>Aug(ustus)</i>	
18	<i>Tunes</i>	<i>CIL</i> VIII 25362; <i>Bardo</i> , 432	<i>Vulcanus, Ne[ptunus]</i>	
19	<i>Thubursicu Bure</i>	<i>CIL</i> VIII 1425	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
20	<i>Pagus Suttuensis</i>	<i>CIL</i> VIII 26417; <i>IL Tun</i> 1374	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
21	<i>Thugga</i>	<i>CIL</i> VIII 26470	<i>Concordia, Frugifer,</i> <i>Liber Pater, Neptunus</i>	117–150
22	<i>Thugga</i>	<i>CIL</i> VIII 26491	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
23	<i>Thugga</i>	<i>CIL</i> VIII 26492	<i>Diuus, lar, undarum</i> <i>dominus Nereidumque Pater</i>	
24	Hr. Djâma	<i>CIL</i> VIII 27756	<i>Neptunus [Aug(ustus)]</i>	Fin II ^e s. au plus tôt
25	<i>Ciuitas A... (Ksar Mdoudja)</i>	<i>CIL</i> VIII 23653	<i>deus Neptunus</i> <i>Aug(ustus)</i>	
26	<i>Tituli (Ain- Mahdjouba)</i>	<i>AE</i> 1898, 47; <i>CIL</i> VIII 27828	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
27	<i>Theueste</i>	<i>CIL</i> VIII 16526; <i>ILA</i> I 3010	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
28	<i>Theueste</i>	<i>CIL</i> VIII 16658	(<i>Neptunus</i>) (en relief)	
29	Hr. Bou Chekifa	<i>ILA</i> I 2986	<i>Neptu[nus... ?]</i>	
30	<i>Masculula</i> (région)	<i>CIL</i> VIII 27550	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	198–211
31	<i>Thamugadi</i>	<i>AE</i> 1946, 71; <i>AE</i> 1987, 1069	<i>Neptunus, [Ge]nius</i> <i>loci Augg</i>	Vers le milieu du II ^e s.
32	<i>Thamugadi</i>	<i>AE</i> 1987, 1069	<i>Neptunus Aug(ustus),-</i> <i>Nymphiae</i> <i>Aug(ustae), Ge-</i> <i>nius loci Aug(ustus)</i>	III ^e s.
33	<i>Thamugadi</i>	<i>AE</i> 1946, 72	[<i>Nep[unus-</i> <i>Aug(ustus)]</i>	
34	<i>Calceus Herculis</i>	<i>CIL</i> VIII 18008	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	194
35	<i>Lambaeis</i>	<i>CIL</i> VIII 2653	<i>Neptunus</i>	158
36	<i>Lambaeis</i>	<i>CIL</i> VIII 2654 (cf. 18104)	[<i>Neptunus</i>] <i>Augu[stus]</i>	174
37	<i>Zarai</i>	<i>AE</i> 1937, 37	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
38	<i>Zarai</i>	<i>AE</i> 1937, 38; cf. <i>AE</i> 1939, 159	<i>Neptu(nus)</i>	
39	<i>Zarai</i>	<i>AE</i> 1939, 159; cf. <i>AE</i> 1937, 37.	<i>Neptu(nus)</i>	

#	Lieu	Référence(s)	Divinité(s)	Datation
40	<i>Madauros</i>	<i>ILAlg</i> I 4007 bis	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
41	Aïn bou Sersou (près de <i>Madauros</i>)	<i>CIL</i> VIII 28072; <i>ILAlg</i> I 2825	<i>N[e]p[ti]Junus Aug(ustus)</i>	
42	<i>Hippo Regius</i>	<i>AE</i> 1957, 91	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
43	<i>Calama</i>	<i>CIL</i> VIII 5297; <i>ILAlg</i> I 184	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
44	<i>Calama</i>	<i>CIL</i> VIII 5298; <i>ILAlg</i> I 185	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
45	<i>Calama</i>	<i>CIL</i> VIII 5299; <i>ILAlg</i> I 177	<i>Apoll[o], Neptunus</i>	
46	<i>Aquae Thibilitanae</i>	<i>CIL</i> VIII 18810; <i>ILAlg</i> II 4625	<i>Neptunus</i>	
47	<i>Sigus</i>	<i>CIL</i> VIII 10857; <i>ILAlg</i> II 6499	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
48	<i>Sigus</i>	<i>CIL</i> VIII 5709	<i>N(e)p(tunus)</i>	
49	<i>Cirta</i>	<i>CIL</i> VIII 6956; <i>ILAlg</i> II 499	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
50	<i>Chullu</i>	<i>CIL</i> VIII 8194 (= 19916); <i>ILAlg</i> II 420	<i>Neptunus</i>	
51	<i>Cuicul</i>	<i>AE</i> 1911, 112	<i>Neptunus</i>	
52	<i>Sitifis</i>	<i>CIL</i> VIII, 10936	<i>Neptunus</i>	
53	<i>Thigillava</i>	<i>AE</i> 1967, 560	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
54	<i>Mons</i>	<i>CIL</i> VIII 8657	<i>Neptun[us] Aug(ustus)</i>	
55	<i>Saldae</i>	<i>CIL</i> VIII 8925	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	
56	Oued-Bayad (au bord de l')	<i>AE</i> 1899, 41	<i>Neptunus Aug(ustus)</i>	209–211

Le premier document sur lequel il faut porter attention est cette dédicace bilingue, latine-néopunique, adressée à Neptune à *Lepcis Magna* (no. 1), où selon une autre inscription (no. 2), le dieu aurait peut-être eu son propre temple. Le caractère bilingue de l'inscription laisse croire qu'à cet endroit, Neptune aurait recouvert une divinité libyco-punique. Malheureusement, le théonyme n'est pas conservé dans le texte néopunique, ce qui gêne dans l'identification du dieu, mais en revanche, dans la même ville, on a trouvé sur une inscription néopunique datant au plus tôt du 1^{er} siècle avant notre ère (Levi Della Vida et Amadasi Guzzo 1987: no. 18), la mention du dieu phénicien '*El qōnē 'areṣ* ('*L qn 'rs*), c'est-à-dire "Él, propriétaire de la terre." Selon G. Levi Della Vida, il s'agirait du même dieu, puisque le '*L qwnr*' de Palmyre est identifié à Poséidon.⁶ Ce titre de "propriétaire de la terre" est intéressant, car il pourrait avoir un sens agraire.

⁶Levi Della Vida 1959: 303; Cantineau 1938; Lipinski 1995: 392.

Cela renvoie alors à cette inscription grecque de *Thapsus*, au sud-est d'Hadrumète, qui s'adresse à Poséidon, qualifié de καρποδότης (no. 6). A. Beschaouch a vu dans ce terme la traduction de l'épithète latine *frugifer* et en a conclu, au moyen d'une comparaison avec une mosaïque de la Chebba, que le Neptune africain, contrairement au Poséidon grec, avait un caractère fertile et agraire (Beschaouch 1985: 421). Il importe toutefois de faire une nuance: la traduction exacte du *frugifer* latin n'est pas καρποδότης mais plutôt καρποφόρος. Cela dit, la différence reste subtile entre les deux termes et E. Lipinski s'est penché sur la question: καρποφόρος, selon lui, peut qualifier une divinité agraire, produisant le blé, alors que le qualificatif καρποδότης, plutôt rare mais employé par Grégoire de Nazianze (*Orationes* 34.2; 39.5; *Carmina quae spectant ad alios* 2.2.), s'appliquait particulièrement au Nil (Lampe 1961: 704a)—dont les flots nourriciers étaient connus pour assurer la fertilité de la terre d'Égypte—, et le terme signifie “donneur de fruits ou de moissons.” Selon E. Lipinski (Lipinski 1995: 390–391), le choix de cette épithète tend à montrer que l'inscription émanerait non pas d'un dédicant grec ou d'un Oriental hellénophone, mais d'un Africain qui songeait essentiellement à un Génie des eaux courantes, des fontaines et des sources. Néanmoins, il reste possible que le dédicant se soit également adressé au dieu de la mer qu'est aussi Neptune, puisque l'inscription provient d'un port actif; d'ailleurs une monnaie à légende néopunique de *Thapsus* représente Poséidon/Neptune de façon tout à fait classique, avec son attribut habituel, le trident. Toutefois, on l'a vu, malgré d'incontestables influences africaines, l'iconographie de Neptune, comme pour celle des autres dieux d'origine gréco-romaine, ne s'est que très rarement éloignée des canons classiques.

D'autres sources permettent de suivre les hypothèses d'E. Lipinski et d'A. Beschaouch sur la nature africaine du Ποσειδῶν καρποδότης de *Thapsus*: on peut effectivement faire un rapprochement entre celui-ci et le divin patron de la ville voisine d'Hadrumète. En effet, plusieurs monnaies thématiques de Clodius Albinus, originaire de cette cité, montrent un dieu mystérieux et syncrétique, accompagnant la légende *Saeculo Frugifero* et représenté sous deux formes différentes. Dans la première, on voit le dieu debout, nu jusqu'à la taille, avec la tête radiée, tenant un trident et un caducée. Sur l'une des monnaies, le caducée est aussi accompagné d'un épi de blé.⁷ Cette représentation n'est pas sans rappeler le Poséidon/Neptune des monnaies d'Hadrumète, qui justement est parfois représenté avec une couronne radiée. La seconde variante du *Saeculum Frugiferum* de Clodius Albinus représente le dieu sous des traits puniques: il est barbu, coiffé d'une tiare, vêtu d'une robe allant jusqu'aux pieds et assis sur un trône flanqué de sphinx. De plus, il élève la main droite et tient un épi dans la gauche.⁸ Cette représentation est identique à celle d'un dieu qu'on peut voir

⁷ Mattingly et Sydenham 1968: Clodius Albinus, p. 45, no. 8, 9, 12; p. 52, no. 56 (épis de blé); p. 53, no. 61.

⁸ *Ibid.*, p. 45, no. 10.

sur une stèle punique du tophet d'Hadrume et qu'on a identifié au grand dieu des Carthaginois: Baal Hammon (Charles-Picard 1954: 72–73).⁹ Mieux encore, on peut voir sur une autre monnaie d'Hadrume d'époque augustéenne un dieu barbu tout à fait semblable, revêtu d'un ample manteau, coiffé d'une tiare, levant la main droite et tenant de la gauche deux épis.¹⁰ Remarquons enfin que le nom de la ville, *colonia Concordia Vlpia Traiana Augusta Frugifera*, indique qu'elle était placée sous le patronage spécial de *Frugifer*, qu'il faut sans doute rapprocher de ce *Saeculum Frugiferum* des monnaies de Clodius Albinus.

Ainsi, il est clair grâce aux monnaies de ce dernier que ce patron d'Hadrume est représenté sous deux aspects différents: un dieu au trident et à la couronne radiée, portant parfois aussi un caducée et un épis; et un dieu barbu coiffé de la tiare, élevant la main droite et portant des épis de la gauche. Cette dernière représentation est à mettre en rapport avec Baal Hammon, qui est d'ailleurs attesté à Hadrume.¹¹ D'autre part, il est probable que ce soit le même dieu libyco-punique qui se cache derrière le Ποσειδῶν καρποδότης de *Thapsus*, d'autant plus que cette ville est située à seulement 25 km d'Hadrume. D'ailleurs, une monnaie à légende néopunique de *Thapsus* montre justement à l'avers le buste d'un dieu barbu avec un trident sur l'épaule, représenté de la même façon que sur les monnaies d'Hadrume.¹² Il faut également remarquer qu'une mosaïque des II–III^e siècles avant notre ère, trouvée à la Chebba, située à une quarantaine de km plus au sud, montre un Neptune à la tête nimbée qui rappelle le dieu à la tête radiée des monnaies d'Hadrume et de Clodius Albinus. Il est représenté avec son trident sur un char attelé de chevaux marins, comme il sied à un dieu de la mer, mais on le voit également entouré des quatre Saisons et des produits de la terre tout au long du cycle saisonnier: fleurs, épis de blé, vigne et olives; ce qui met en évidence un aspect agraire pour le moins inhabituel chez lui.¹³

Ainsi, comme on vient de le voir, le *Saeculum Frugiferum* prend une double apparence, tantôt celle de Baal Hammon, tantôt celle d'un Poséidon/Neptune à la tête radiée. Comment l'expliquer? Il est probable que ce Poséidon/Neptune soit l'interprétation gréco-romaine d'un dieu libyque que les Puniques, quant à eux, auraient plutôt identifié à Baal Hammon. Sur ce Poséidon, il faut revoir le témoignage d'Hérodote (4.188); celui-ci affirme que les Libyens "sacrifient au soleil et à la lune seulement" mais que "les riverains du lac Triton en offrent principalement à Athéna et, après elle, à Triton et à Poséidon." Ainsi,

⁹ On a aussi trouvé sur le même site une statuette de terre cuite tout à fait analogue et dont les ressemblances avec la statue du Baal du sanctuaire de Siagu (*Thinisut*) ont déjà été signalées par Merlin (1910: pl. IV, no. 1 [statuette d'Hadrume], 2 [statuette de Siagu]); voir p. 17, 39–40.

¹⁰ Müller 1860–74: 2.52, no. 29; Alexandropoulos 2000: sec. 3, no. 91; Burnett *et al.* 1983: no. 780.

¹¹ Le site a laissé plusieurs stèles dédiées à Baal Hammon: *KAI (Kanaanäische und aramäische Inschriften)* 97–99; Cintas 1947: 30–31, no. 35; 41–42, no. 123; 43–45, no. 288–289.

¹² Müller 1860–74: 2.58, no. 36 (il attribue à tort cette monnaie à *Thysdrus*); Alexandropoulos 2000: sec. 3, no. 65; voir p. 283; Burnett *et al.* 1983: no. 792.

¹³ Gauckler 1910: no. 86; voir Beschtaouch 1985: 420–421; Foucher 1964: 264.

l'identification du dieu libyque à Poséidon est déjà attestée au v^e siècle avant J.-C. et le texte précise qu'ailleurs les Libyens sacrifiaient plutôt au soleil. Il est possible que, par la suite, le Poséidon du lac Triton fut rapproché de la divinité du soleil dans un syncrétisme d'assimilation et que ce soit ce résultat qu'on voit sur les monnaies et sur la mosaïque. Quoi qu'il en soit, il est probable que ce dieu jouait un important rôle agraire déjà à l'époque punique et c'est sans doute sur cette base qu'il aurait été identifié à Baal Hammon. On trouve plusieurs traces de cette identification à l'époque romaine, outre les documents déjà cités. Il faut d'abord mentionner cette inscription de Tleta-Djouama (no. 11), dans la région d'*Ammaedara*, en Byzacène, qui est dédiée à *Neptunus Saturnus*, sans mot de liaison entre les deux noms, ce qui laisse croire justement à une assimilation.¹⁴ M. Le Glay a cependant refusé cette hypothèse, alléguant que les deux dieux se retrouvent ensemble sur la stèle d'Henchir-Meded, ce qui tendrait à en faire deux dieux distincts.¹⁵ Mais en fait, si l'on tient compte du fait que Neptune est l'interprétation d'un dieu libyque, alors que Saturne est quant à lui l'interprétation de Baal Hammon, un dieu punique (Le Glay 1966b), rien ne s'oppose à ce qu'ils soient tantôt assimilés l'un à l'autre et tantôt représentés séparément, tout comme le sont Saturne et Jupiter.¹⁶ Cependant on peut voir que justement sur cette stèle, qui date du II^e siècle de notre ère, Neptune, en plus d'être associé à Saturne, est représenté à côté de Cérès, qui est bien reconnaissable avec sa torche. Cette association tendrait à confirmer l'importance particulière des fonctions agraires de Neptune en ces lieux. D'autre part, aux environs de Thala, à une vingtaine de km de l'endroit où est située celle de Neptune-Saturne, on trouve une dédicace au *dominus* et *deus Neptunus* (no. 8). Sachant que *dominus* est un titre fréquent pour désigner Saturne (Le Glay 1966b: 124), on peut interpréter cette inscription de deux manières: soit que Neptune est associé à Saturne, désigné uniquement par son titre, comme cela arrive parfois, soit que Neptune a tout simplement emprunté ce titre à Saturne, avec qui il est assimilé tout près de là. Ainsi, il est clair qu'en Byzacène, les personnalités de Neptune et de Baal Hammon/Saturne sont très proches l'une de l'autre, probablement en raison de l'importance particulière de la fonction agraire de Neptune dans cette région.

Un autre élément vient souligner cet aspect agraire ou frugifère de Neptune: on a vu plus haut que le *Saeculum Frugiferum* était représenté non seulement avec un trident, mais aussi un caducée, qui est normalement l'attribut de Mercure. Or, justement, à Hr. Ouradi, au sud-est d'El Jem (*Thysdrus*), on trouve une dédicace faite à Mercure Silvain par un flamme de Neptune (no. 5). On sait que Mercure est le patron d'El Jem, où des inscriptions le qualifient de *sanctus Genius col[lo]niae Thysdrita[no]rum* et de *Mercurius potens Thysdritanae col(oniae) praeses et conservator*

¹⁴ Saturne était l'héritier de Baal Hammon.

¹⁵ Le Glay 1966b: 237; sur la stèle d'Henchir-Meded, voir Le Glay 1961: 297, no. 1. La bourgade d'Henchir-Meded est située au sud-ouest de Mactar.

¹⁶ Le Glay 1961: 336, no. 3; p. 339, no. 11; p. 348, no. 43; p. 349, no. 45; p. 352, no. 47; *ILAlg* II 4398 = *AE* 1972, 697. Voir Cadotte 2001: 452–455.

Numen,¹⁷ ce qui laisse envisager qu'il recouvre en ce lieu une divinité indigène (Cadotte 2001: 65–72, 318–329). En outre, il est probable que ce Mercure Silvain ait eu une vocation essentiellement agraire, en tant que protecteur de la végétation arbustive (Le Glay 1971: 132). Dans ces conditions, on peut faire le rapprochement entre les monnaies de Clodius Albinus et cette inscription de Hr. Ouradi. En ce qui concerne Neptune, on apprend aussi par cette inscription que ce dieu avait des flamines à son service; or, les flamines rattachés à un dieu particulier sont extrêmement rares en Afrique; ailleurs, on ne trouve cette situation qu'à *Sabrattha*, en Tripolitaine, où le culte de Shadrapha/Liber était desservi par un flamine (*IRT* 117). Il est clair que c'est là un témoignage de l'importance du culte du dieu à cet endroit et l'on peut présumer que cette importance viendrait d'une longue tradition locale. C'est sans doute dans ce contexte que ces deux divinités, également d'origine préromaine et de nature frugifère, ont fini par s'influencer mutuellement au point qu'elles se trouvent associées l'une à l'autre et que le dieu d'Hadrume ait emprunté au dieu d'El Jem son attribut, le caducée.

Mais ce Neptune agraire, assimilé à Saturne et Mercure Silvain, n'est visible qu'en Byzacène. Pour le reste de l'Afrique, J. Toutain a déjà démontré qu'il existe deux Neptunes dans cette région de l'empire: d'une part un Poséidon/Neptune, maître de la mer, et d'autre part un Neptune, dieu des sources.¹⁸ Dans les villes portuaires de la côte, on ne peut douter qu'il prenne son aspect de dieu de la mer et c'est d'ailleurs toujours sous cette forme que les mosaïques (très nombreuses) le représentent.¹⁹ En revanche, on constate, à l'examen du corpus épigraphique, que la plupart des inscriptions qui concernent Neptune se retrouvent à l'intérieur des terres où il joue très certainement le rôle de divinité des eaux courantes et des sources (voir carte, 331). Ce rôle n'est jamais précisé sur les inscriptions, mais comme l'a déjà montré P. Petitmengin (Petitmengin 1967: 201–202), le contexte dans lequel on les a trouvées est souvent significatif: à Lambèse, les dedicaces à Neptune ont été découvertes dans les ruines d'un temple situé près d'une source (no. 35, 36); à *Pheradi Maius* (no. 15) et à Ksar Mdoudja (no. 25), on les a trouvées dans un nymphée; à *Tituli*, dans une piscine (no. 26); à Aïn el Hmadna (no. 10), *Tunes* (no. 18), et Sétif (no. 52), dans un établissement thermal. Très souvent, on a tout simplement découvert ces inscriptions près d'une source, comme au *pagus Suttensis* (no. 20), à Hr. Bou Chekifa (no. 29), à *Zarai* (no. 38, 39), à Madaure (no. 41), et sans doute aussi à *Thubursicu Bure* (no. 19) et à *Cirta* (no. 49). Selon P. Petitmengin, la toponymie elle-même est significative, car beaucoup de ces inscriptions proviennent de lieux dont le nom évoque l'existence d'une source, par le préfixe "Aïn," "la source": à *Tituli* (Aïn Mahdjouba, no. 26), à Aïn Maja (no. 8), à Aïn el Hmadna (no. 10); au *pagus Suttensis* (Aïn-Zroug, no. 20), à Lambèse (plus précisément à Aïn Drinn, no. 35, 36), à *Zarai* (Aïn-Zraïa,

¹⁷ *CIL* VIII 51, 22845 (= *AE* 1904, 168 = *Inscriptions latines païennes du Bardo* no. 489).

¹⁸ Toutain 1905: 378. Voir aussi Gsell 1920: 334; Le Glay 1975: 141; et Benabou 1976: 275.

¹⁹ On en trouve la liste dans Ben Baaziz 1985: 428–431.

no. 37, 38, 39), et à Aïn bou Sersou (no. 41). Ces différents indices montrent bien la nature différente de ce Neptune, dont la popularité dépassait de beaucoup celle du Neptune marin. Cette nature se comprend évidemment du fait de la grande importance de l'eau et des sources dans un pays sec et aride comme l'Afrique, où l'irrigation avait une importance majeure. La constante vénération des divinités de l'eau vient confirmer cette situation: citons en exemple les fleuves, les lacs, et les eaux invoquées dans le Serment d'Hannibal (Polybe 7.9.2–3), ainsi que les divinités anonymes de l'eau qu'on trouve à plusieurs reprises dans les dédicaces latines: *Fons*, *Fontes*, *Genius fontis*, *Genius fluminis*, *Numen Aquae Alexandrianae*.²⁰ Mais ces types de dénominations restent plutôt rares et c'est plus souvent Neptune qu'on invoque comme divinité des sources. Toutefois, à l'occasion, surtout en Numidie et à l'intérieur des terres, on trouve la mention des Nymphes dans les inscriptions latines,²¹ sans doute en tant que divinités des sources (Toutain 1905: 380–384), et Neptune leur est parfois associé comme à *Capsa* (no. 7) et à Timgad (no. 32). À Dougga, il porte aussi le titre de *Nereidum Pater* (no. 23), mais les Néréides sont des Nymphes marines et il s'agit alors peut-être là du Neptune, dieu de la mer, comme nous l'indiquerait aussi son autre titre, *undarum dominus*, "seigneur des flots agités," quoique sans doute est-il également possible que ces titres aient surtout une valeur littéraire, étant donné qu'il s'agit d'une inscription métrique, rédigée en distiques élégiaques (Rives 1995: 131).

En fait, de façon générale, pour l'ensemble de ces inscriptions, le Neptune africain a visiblement un caractère de divinité des eaux douces. En cela, il ne s'éloigne pas tellement du Neptune italien puisque, comme J. Toutain l'a déjà remarqué, ce dernier, tout comme le Poséidon grec, était le dieu de toutes les eaux et pas seulement de la mer (Toutain 1905: 378). Il est même probable que ce dernier aspect ne fasse pas partie des prérogatives initiales de Neptune, la mer ayant peu intéressé les premiers Romains (Dumézil 1966: 381), et qu'il ait d'abord été un dieu des sources et des eaux douces. En réalité, on dispose de fort peu de renseignements sur son caractère primitif, mais l'on sait que la célébration des *Neptunalia* avaient lieu le 23 juillet (*CIL I²* p. 323; Varron *Ling.* 6.19), c'est-à-dire au plus fort de l'été, au moment de la grande sécheresse, et qu'on y construisait des huttes de feuillage en guise d'abris contre le soleil (Paul. Fest. 519.1),²² de sorte que cette fête avait vraisemblablement pour but d'obtenir du dieu une protection contre les excès de la sécheresse. C'est plus tard, sans doute en raison d'influences venues de l'Italie méridionale, que les Romains firent connaissance avec le Poséidon grec, dont la personnalité et les attributs

²⁰ *CIL VIII* 2656 (*Fons* à Lambèse), 2662 (*Numen Aquae Alexandrianae* à Lambèse), 4291 (*Genius fontis* à Lambèse), 9749 (*Genius fluminis* à Maskara); *AE* 1910, 156 (*Fontes* à Aïn-Mouss).

²¹ *ILAf* 338 (Oued-Bezirk); *CIL VIII* 2662 (Lambèse), 4322 (*Casae*), 17722–23 (*Aquae Flauianae*), 17978 (Gemella); *AE* 1910, 156 (Aïn Mouss); 1969–70, 691 (*Thibilis*); 1983, 983 (Cherchel); *LAM* 822 (= *AE* 1939, 166, à Aïn-Chkour).

²² Le lecteur peut consulter l'édition établie par Lindsay 1913.

furent superposés à Neptune. On peut sans doute en déceler les premières traces dans cette fête d'origine grecque, le lectisterne, qui fut organisé à Rome pour la première fois en 399 avant J.-C. en l'honneur d'Apollon, Léto, Diane, Hercule, Mercure, et Neptune (Tite-Live 5.13.6); et c'est sans doute au cours du IV^e siècle, avec l'importance croissante du commerce et des intérêts outre-mer, que Neptune gagna et consolida ce rôle de dieu de la mer, qui devint prépondérant par la suite (Phillips 2000: 842).²³

Ainsi, comme on peut le voir, le Neptune africain ne diffère pas tellement du Neptune italien, hormis cette particularité d'avoir vu son antique fonction de dieu des sources privilégiée par rapport à son rôle de dieu de la mer, prédominant à l'époque impériale. Si les Africains ont ainsi récupéré cet aspect moins courant du dieu italien et s'il a connu chez eux une si grande faveur, c'est certainement parce que, pour eux, il correspondait à une réalité religieuse importante, celle d'un culte traditionnel des Génies des sources, pour lequel la personnalité de Neptune semblait mieux correspondre que celle des Nymphes qui, ailleurs dans le monde romain, étaient choisies de préférence pour assumer cette fonction. On se perd en conjectures sur les raisons qui ont pu motiver cette préférence pour Neptune. Il est possible que les divinités libyques des eaux aient été de genre masculin et qu'aux yeux des fidèles, un dieu mâle comme Neptune pouvait personnifier plus fidèlement que les Nymphes la personnalité de la divinité invoquée. Certains rites berbères anciens semblent effectivement indiquer que les fleuves aient, du moins dans certains cas, incarné un principe mâle et fécondateur, comme la pratique de la baignade sacrée, déjà dénoncée par saint Augustin et encore attestée au XX^e siècle en Tunisie méridionale dans la région du Jérid et à Gabès et suivant laquelle une femme, annuellement (le 13 mai) ou lorsqu'elle était sur le point de se marier, devait se baigner dans un *oued*, un point d'eau, ou une source pour accroître sa fertilité. Les gestes et les paroles composant ce rituel montrent des liens évidents avec la fécondité et la fécondation et semblent symboliser un véritable mariage dans le cadre duquel, à l'image de l'Eau et de la Terre, l'*oued* recouvre la femme et la féconde (Decret et Fantar 1981: 244–247). L'hypothèse est intéressante, mais ne repose, comme on peut le voir, que sur des indices ténus, de sorte que ce caractère mâle des divinités locales des eaux reste difficile, voire impossible à prouver à l'aide des documents dont on dispose actuellement pour l'époque antique, d'autant plus que rien n'indique que les Libyens aient toujours prêté une personnalité bien définie aux esprits qui, selon eux, habitaient les sources, les grottes et les arbres, surtout si l'on prend pour témoins les *djinns* (*djenoun*), qui semblent avoir remplacé ces génies locaux suite à l'avènement de l'Islam en Afrique du Nord et qui demeurent des esprits anonymes et immatériels (Gsell 1927: 132–140).

Quoiqu'il en soit, ce rôle de Génie des sources prêté à Neptune invite à se pencher sur un cas particulier. À Aïn el Hmadna, petite bourgade située entre

²³ Sur le Neptune italien, voir également Weinstock 1935 et Arnaldi 1997.

Thala et *Althiburos* (no. 10), on a trouvé un autel consacré à Neptune qui comporte un relief où le dieu est représenté d'une façon inhabituelle: il est nu et tient de la main droite un trident sur lequel il s'appuie et, de la main gauche, un bâton autour duquel est enroulé un serpent, qui est en tous points semblable à celui d'Esculape. Cet attribut conférerait alors à Neptune une fonction de dieu guérisseur. Sur cette question, nous suivrons l'avis de S. Ben Baaziz: selon lui, cet autel, qui a été trouvé dans un établissement thermal, est consacré au dieu de la source qui l'alimente, qui aurait eu une valeur thérapeutique. Pour mettre cet aspect en valeur, le sculpteur aurait eu recours à Neptune et à l'attribut d'Esculape, le serpent (Ben Baaziz 1985: 426–427).²⁴ D'ailleurs, Esculape était lui aussi souvent représenté dans les thermes, sans doute pour des raisons analogues.²⁵ Ce cas de Neptune "guérisseur" n'est peut-être pas isolé. En effet, à Timgad, on le trouve associé à deux reprises au *Genius loci* (no. 31, 32), dont une fois en compagnie des Nymphes. Or, justement, ce "Génie du lieu" désigne peut-être la *dea patria* de Timgad, où elle avait son sanctuaire (Leschi 1947; Le Glay 1964), un temple à trois *cellae* muni d'un vaste bassin, où elle était honorée en compagnie d'Esculape et de Sérapis, dans un syncrétisme d'association où les trois divinités partageaient en commun un pouvoir de guérison qui reflétait, sans doute, les vertus curatives de la fontaine du sanctuaire (Le Glay 1990; Le Glay 1978). Cette association du *Genius loci* avec Neptune pourrait alors correspondre à la même idée, d'autant plus que la présence des Nymphes sur l'une des deux inscriptions (no. 32) montre bien qu'on a ici affaire au Neptune des sources. Dans cette optique, on pourrait aussi mentionner deux autres inscriptions qui associent Neptune à des dieux qui possèdent des pouvoirs guérisseurs: Sérapis à Carthage (no. 17) et Apollon à *Calama* (no. 45). Mais pour ces deux exemples, qui proviennent de régions différentes de celle des deux précédents, on ne trouve aucun indice ni dans le texte des inscriptions, ni dans le contexte archéologique, qui permette de conclure quoi que ce soit sur la nature thaumaturgique de ces associations et l'on évitera donc de pousser plus loin cette analyse.

On terminera cet examen du matériel épigraphique par la mention de cette inscription de Dougga, où Neptune se trouve associé au groupe divin composé de la Concorde, Frugifer, et Liber Pater (no. 21). Plusieurs inscriptions attestent l'existence d'un temple qui est consacré à ces trois divinités,²⁶ mais une seule d'entre elles leur adjoint le dieu Neptune. Comme Frugifer et Liber sont des divinités de fertilité, on serait tenté d'expliquer par cette thématique leur association avec Neptune, dont on a souligné l'importance de son caractère agraire en Byzacène.

²⁴ Notons qu'aux *Aqua Flauianae* (*CIL* VIII 17722 = *AE* 1888, 3), on trouve un *Draco* (dieu serpent?), associé au *numen [Ny]mpbarum*, ce qui exprime peut-être la même thématique.

²⁵ C'est ainsi qu'à *Lepcis Magna* (*JRT* 263), une dédicace au *deus Aesculapius* a été faite par les curateurs chargés de la restauration des thermes; à Timgad, un autre personnage a fait don d'une statue pour orner les bains (*CIL* VIII 2340).

²⁶ *CIL* VIII 26467 + 26469, 26468, 26470.

Cette explication est vraisemblable, mais aucun indice ne permet de déterminer si Neptune avait aussi ce même aspect en Zeugitane. Par contre, on a vu qu'au *pagus Sutuensis*, situé à 10 km au nord-ouest de Dougga, la dédicace à Neptune avait été trouvée près d'une source (no. 20). Dans ces conditions, c'est peut-être tout simplement en tant que divinité des eaux, élément essentiel de l'agriculture, qu'il se trouve associé à ces divinités fertiles.

Au terme de cette enquête sur le Neptune africain, il importe de récapituler ce que les sources nous apprennent sur lui. En premier lieu, les documents littéraires identifient un dieu punique à Poséidon; peut-être est-ce ce '*El qōne 'ares*' qu'on trouve à *Lepcis Magna*, mais on ne trouve son nom nulle part ailleurs et la seule inscription qui le mentionne est tardive, de sorte que ce Poséidon punique demeure mystérieux. D'autre part, Hérodote fait aussi état d'un autre Poséidon, celui-ci d'origine libyque, qui aurait jouit d'un culte important aux abords du golfe de Gabès. Plus au nord, en Byzacène, des monnaies à légende punique en provenance d'Hadrumète et de *Thapsus* semblent également attester l'existence d'un Neptune local, qui pourrait être le même dieu mentionné par Hérodote. Ce Poséidon/Neptune libyque semble avoir constitué une figure divine de premier plan dans cette région, car plusieurs indices montrent qu'à l'époque punique il aurait été identifié à nul autre que le dieu principal des Carthaginois, Baal Hammon, du moins à Hadrumète, et c'est ce qui expliquerait pourquoi par la suite, à l'époque romaine, Neptune aurait parfois été assimilé à Saturne, comme dans cette inscription de Tleta-Djouama. Ce rapprochement avec Baal Hammon/Saturne aurait été motivé par le caractère agraire particulièrement marqué de ce Neptune local, à qui on allait même jusqu'à prêter l'épithète inusitée de καρποδότης, dont on trouve un écho dans la devise *Saeculum Frugiferum*, surmontant le dieu marin présent sur les monnaies de Clodius Albinus, l'aspirant empereur originaire d'Hadrumète. En outre, dans d'autres régions, ce Neptune africain jouait aussi un rôle de divinité des sources, qui se conciliait sans doute avec son rôle agraire, et qui semble avoir été plus important que sa fonction traditionnelle de dieu de la mer, comme en témoigne l'abondance de ses inscriptions à l'intérieur des terres, très souvent découvertes à proximité d'une source. Il semblerait donc que Neptune, dans bon nombre de ces endroits, ait recouvert des Génies libyques attachés aux sources. Certes, on trouve aussi un nombre abondant de mosaïques non seulement dans les villes portuaires mais aussi à l'intérieur des terres et, sur chacune d'elles, Neptune est figuré en tant que maître de la mer (Ben Baaziz 1985: 428–431). Mais comme le remarque S. Ben Baaziz, il faut prendre garde de confondre piété religieuse et culture "classique"; n'oublions pas que ces représentations conformes aux canons classiques, servant de décoration dans les demeures luxueuses, correspondent souvent à des modes et ne répondent pas au même but que par exemple le modeste relief sur l'autel votif de Aïn el Hmadna. D'ailleurs, en Afrique du Nord, l'iconographie classique a généralement supplplanté l'iconographie "locale" dans la représentation des dieux, sans que ceux-ci ne soient

pour autant dépouillés de leurs héritages libyco-puniques. Il pourrait en être de même pour Neptune.

DEPARTMENT OF CLASSICS
DALHOUSIE UNIVERSITY
HALIFAX, NOVA SCOTIA
B3H 4P9

cyrano@arobas.net

BIBLIOGRAPHIE

- Alexander, M. et A. M. Ennaifer (éds.). 1974. *Corpus des mosaïques de Tunisie 1*. Tunis.
- Alexandropoulos, J. 2000. *Monnaies de l'Afrique antique*. Toulouse.
- Aly, W. 1927. "Die Entdeckung des Westens," *Hermes* 62: 299–324.
- Arnaldi, A. 1997. *Ricerche storico-epigrafiche sul culto di "Neptunus" nell'Italia romana*. Rome.
- Barré, M.-L. 1983. *The God-List in the Treaty between Hannibal and Philip v of Macedonia*. Baltimore and London.
- Benabou, M. 1976. *La résistance africaine à la romanisation*. Paris.
- Ben Baaziz, S. 1974. *Le culte de Neptune en Afrique*. Thèse de doctorat, Bordeaux.
- 1985. "Neptune, dieu guérisseur," dans Galley et Ladjimi Sebaï 1985: 425–436.
- Beschaouch, A. 1985. "Poséidon en Barbarie," dans Galley et Ladjimi Sebaï 1985: 419–424.
- Bonnet, C. 1996. *Astarté: Dossier documentaire et perspectives historiques*. Rome.
- Bücheler, F., A. Riese, et E. Lommatszch. 1894–1926. *Anthologia Latina sive poesis Latinae supplementum*. Leipzig.
- Burnett, A., A. Amandry, et P. Ripolles. 1983. *Roman Provincial Coinage 1*. Londres.
- Cadotte, A. 2001. *Les syncrétismes religieux en Afrique romaine d'Auguste à Dioclétien. Étude épigraphique*. Lille.
- Cantineau, J. 1938. "Tadmora, 31: Un Poséidon palmyréen," *Syria* 19: 78–79.
- Charles-Picard, G. 1941. "Le couronnement de Vénus," *MEFR* 58: 43–108.
- 1954. *Les religions de l'Afrique antique*. Paris.
- Cintas, P. 1947. "Le sanctuaire punique de Sousse," *Revue africaine* 91: 1–80.
- Decret, F. et M. Fantar. 1981. *L'Afrique du Nord dans l'Antiquité. Des origines au v^e siècle*. Paris.
- De Pachter, M. F. G. 1911. *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique 3: Afrique proconsulaire, Numidie, Maurétanie*. Paris.
- Desanges, J. 1978. *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique*. Paris.
- Dumézil, G. 1966. *La religion romaine archaïque*. Paris.
- Fabricius, B. éd. 1878. *Anonymi vulgo Scylacis Caryandensis Periplum maris interni²*. Leipzig.
- Fantar, M. H. 1993. *Carthage, approche d'une civilisation*. Paris.
- Foucher, L. 1960. *Inventaire des mosaïques de Sousse*. Tunis.
- 1964. *Hadrumetum*. Paris.
- Galley, M. et L. Ladjimi Sebaï. 1985. *L'homme méditerranéen et la mer*. Tunis.
- Gauckler, P. 1897. *Monument Piot*. Paris.
- 1910. *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique 2: Afrique proconsulaire*. Paris.
- Germain, S. 1969. *Les mosaïques de Timgad, études descriptives et analytiques*. Paris.
- Goslan, S. 1965. "La maison de Neptune à Acholla Boutria," *Karthago* 16: 41.

- Gsell, S. 1913. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* 1. Paris.
- 1920. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* 4. Paris.
- 1927. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* 6. Paris.
- 1928. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* 7. Paris.
- Lampe, G. W. H. 1961. *A Patristic Greek Lexikon*. Oxford.
- Le Glay, M. 1961. *Saturne africain. Monuments* 1. Paris.
- 1964. "La déesse Afrique à Timgad," *Hommages à Jean Bayet*. Bruxelles. 374–382.
- 1966a. *Saturne africain. Monuments* 2. Paris.
- 1966b. *Saturne africain. Histoire*. Paris.
- 1971. "La vie religieuse à Lambèse d'après de nouveaux documents," *Antiquités africaines* 5: 125–153.
- 1975. "Les syncrétismes dans l'Afrique ancienne," dans F. Dunand et P. Lévêque (éd.), *Les syncrétismes dans les religions de l'Antiquité, Colloque de Besançon (22–23 octobre 1973)*. Leiden. 121–151.
- 1978. "Un pied de Sarapis à Timgad, en Numidie," *Hommages à J. Vermaseren* 2. Leiden. 573–589.
- 1990. "Un centre de syncrétisme en Afrique: *Thamugadi* de Numidie," *L'Africa romana* 8: 67–78.
- Leschi, L. 1947. "Découvertes récentes à Timgad: *Aqua Septimia Felix*," *CRAI*: 87–99.
- Levi Della Vida, G. et M. G. Amadasu Guzzo. 1987. *Iscrizioni puniche della Tripolitania (1927–1967)*. Rome.
- Lindsay, W. M. éd. 1913. *Festus grammaticus, Sexti Pompei Festi De verborum significatu quae supersunt*. Leipzig.
- Lipinski, E. 1995. *Dieux et déesses de l'univers phénicien et punique*. Leuven.
- Mattingly, H. et E. A. Sydenham. 1968. *The Roman Imperial Coinage* 4. Londres.
- Merlin, A. 1910. *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*. Paris.
- Müller, L. 1860–74. *Numismatique de l'ancienne Afrique* 1–3. Copenhague.
- Petitmengin, P. 1967. "Inscriptions de la région de Milev," *MEFR* 79: 190–205.
- Peyras, J. et P. Troussel. 1988. "Le lac *Tritonis* et les noms anciens du Chott el Jerid," *Ant. Afr.* 24: 162–163.
- Phillips, C. R. 2000. "Neptunus," *Der neue Pauly* 8: 841–843.
- Poinssot, L. et R. Lantier. 1922. *BCTH*: CLXXXIII–CLXXXIV.
- Rives, J. B. 1995. *Religion and Authority in the Territory of Roman Carthage from Augustus to Constantine*. Oxford.
- Toutain, J. 1905. *Les cultes païens dans l'Empire romain* 1. Paris.
- Weinstock, S. 1935. "Neptunus," *RE* 32: 2514–35.
- Yacoub, M. 1969. *Musée du Bardo*. Tunis.